

Imerys communique sur l'avancement des procédures en cours concernant ses activités de talc en Amérique du Nord

Le 5 novembre 2024, le tribunal fédéral américain compétent pour la procédure de Chapter 11 des filiales talc nord-américaines ("les entités talc nord-américaines") d'Imerys a approuvé leur proposition de plan de réorganisation ("*Disclosure Statement*") et a autorisé sa soumission au vote des créanciers et des plaignants concernés.

Le résultat de ce vote est attendu dans les mois à venir. S'il est positif, il permettrait aux entités talc nord-américaines de se rapprocher d'une clôture définitive de leur procédure dite de Chapter 11.

La provision constituée dans les comptes consolidés d'Imerys est jugée adéquate pour couvrir les conséquences financières de ce plan et la résolution des passifs historiques liés à l'activité talc du Groupe aux États-Unis.

Imerys est le leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros en 2023 et 13 700 salariés répartis dans 54 pays. Le Groupe offre des solutions à haute valeur ajoutée et fonctionnelles pour un grand nombre de secteurs et marchés en forte croissance, comme ceux des solutions pour la Transition Énergétique et de la construction durable mais aussi celui des solutions naturelles pour les biens de consommation. Imerys s'appuie sur sa maîtrise des applications, ses connaissances technologiques et son expertise dans les sciences des matériaux pour proposer des solutions apportant des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances. Dans le cadre de son engagement à se développer de manière responsable, Imerys propose des produits et procédés respectueux de l'environnement en plus d'accompagner ses clients dans leurs efforts de décarbonation.

Imerys est coté sur Euronext Paris (France) sous le code NK.PA.

Des informations plus complètes sur Imerys peuvent être obtenues sur son site internet (www.imerys.com), rubrique Information Réglementée, notamment dans son Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 mars 2024 sous le numéro D.24-0183 (également disponible sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org). Imerys attire l'attention des investisseurs sur le chapitre 2 « Facteurs de risques et Contrôle Interne » du Document d'Enregistrement Universel.

Contact investisseurs/analystes:

Cyrille Arhanchiague : +33 (0)6 07 16 67 26
finance@imerys.com

Contacts presse:

Claire Garnier : +33 (0)1 49 55 64 27
Mathieu Gratiot : +33 (0)7 87 53 46 60
Hugues Schmitt (Primatec) : + 33 (0)6 71 99 74 58